



ADBEN Infos

ADBEN Aix-Marseille

EDITO

« Il n'y a plus aucune tolérance pour les moins productifs. Elle a disparu, la documentaliste à cinq ans de la retraite qui ne faisait pas grand chose... »*. Certes... Ou plutôt, félicitations pour cette synthèse tout à fait pertinente : vu le nombre de postes proposés au CAPES en proportion de celui des départs à la retraite, il y a effectivement de moins en moins de professeurs documentalistes. De même, qu'au vu de la quantité de tâches, projets, évaluations, coordination dans lesquelles « elles » peuvent intervenir, j'en connais peu qui « ne [font] pas grand chose » !

En revanche, (même si je fais du mauvais esprit puisqu'il ne parle pas des profdocs), cette petite phrase si anodine prouve que les clichés ont la vie dure et ne facilitent pas la nôtre (alors que nous sommes profdocs). La prise en compte complète de notre statut relève toujours de la revendication, la reconnaissance de nos compétences passe encore par un long parcours où nous devons combattre les préjugés attachés à notre légendaire propension au pantouflage...

Pourtant les choses changent, la preuve en est que les responsables institutionnels s'accordent sur la nécessité d'améliorer la formation des élèves à l'autonomie, aux médias, à la recherche d'information, bref, au développement de l'esprit critique et citoyen des jeunes... Et parfois, ils pensent à nous pour le faire !

C'est en partant de cet état de faits, plein d'espoirs et de contradictions, que nous avons imaginé nous réunir en journée professionnelle associative autour d'un thème militant qui a failli avoir pour titre « No(s) futur(s) ? ». L'intitulé officiel est finalement plus sobre mais je vous invite néanmoins à venir nombreux pour réfléchir à l'avenir de notre métier et aux actions que nous pouvons mener ensemble.

Gwénaëlle Evano

* JC. DELGENES (Directeur de Technologia, cabinet d'audit, spécialisé en prévention des risques professionnels et de l'environnement) interviewé par P. KREMER, Souffrance au travail, comment redonner le goût de vivre chez France Télécom, Le monde magazine, 17 octobre 2009, n°5, p.32

NOVEMBRE 2009

Contact FADBEN

Académique

Présidente
Gwénaëlle EVANO

Collège Gérard Philipe
75 Rue Pablo Picasso
84000 Avignon
Tél. : 04 90 81 00 65

Mél : fadben.aixmarseille@free.fr

National

Présidente
Françoise ALBERTINI

Bureau national
25, rue Claude Tillier
75012 Paris

Mél : fadben@wanadoo.fr

<http://www.fadben.asso.fr/>

JOURNÉE PROFESSIONNELLE

DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES

organisée par l'ADBEN Aix-Marseille

11 Décembre 2009

CRDP DE MARSEILLE



Voir la problématique de la
journée en page 2 et le
coupon réponse en page 6

Depuis la création du CAPES, il y a 20 ans, les professeurs documentalistes n'ont cessé de construire et de faire évoluer ce métier neuf et porteur d'innovations en phase avec les mutations informationnelles de la société. Ces mutations devraient rendre indispensable une formation de tous les élèves à la maîtrise de l'information pour qu'ils acquièrent une véritable culture informationnelle.

Les professeurs documentalistes de l'association professionnelle FADBEN, mais aussi ceux de tous les groupes de travail au sein des bassins, au niveau académique ou dans l'exercice quotidien de leur métier, ont créé peu à peu des cadres, aussi bien théoriques qu'opérationnels, pour donner sens et contenu à la fonction en lieu et place d'une circulaire de missions post CAPES qui n'a jamais vu le jour. Le métier a donc réellement progressé dans la construction des savoirs à enseigner, tout en donnant force et cohérence à ses multiples missions.

Ces dernières années, l'institution (Inspections Générale et Académiques), par le biais de la politique documentaire, a pu contribuer, en partie, à une meilleure (re)connaissance du métier par l'ensemble de la communauté éducative. La prise en compte du projet info-documentaire au sein du projet global de l'établissement devrait permettre une plus grande lisibilité de l'action des professeurs documentalistes et un investissement collectif. Cependant, cela s'est traduit de façon inégale sur le terrain, selon les académies. D'autant plus que des instructions officielles nationales et la reconnaissance de toutes les attributions

spécifiques aux professeurs documentalistes font toujours cruellement défaut.

En outre, le message est complètement brouillé par une politique de recrutement devenue incohérente car fondée sur les seuls critères économiques. En effet, moins de 200 postes sont ouverts aux CAPES de documentation pour 800 départs à la retraite, ce qui a, entre autres, pour conséquence l'affectation dans les CDI d'une multitude de personnels sans formation en information documentation, placés dans cette situation le plus souvent par défaut.

Alors ?

Comment (dé)montrer que la culture informationnelle, et pas seulement les quelques compétences disséminées dans le socle commun et les programmes disciplinaires, est un maillon indispensable de la formation du futur citoyen ?

Comment rendre évident que c'est le professeur documentaliste, seul expert de l'information documentation dans les établissements scolaires, qui est le mieux placé pour dispenser cet enseignement ? Comment continuer à promouvoir cette profession originale et nécessaire ?

Comment continuer à construire ensemble ce métier jeune, fragile et pourtant porteur de nombreuses avancées pour le système éducatif ?

Où et avec qui trouver des réponses aux difficultés actuelles ?

Nous pensons que c'est le moment d'en parler ensemble.

Déroulement de la journée

8h30 – Accueil

9h00 – Ouverture de la journée avec M. de GAUDEMAR, recteur de l'académie d'Aix-Marseille (sous réserve), M. PAPADOPOULOS, directeur du CRDP, Mlle EVANO, présidente de l'ADBEN.

9h30 – Table-ronde

« Professeur documentaliste, une identité remarquable »

Modératrice : F. PREVOST-VERNOTTE, professeur documentaliste à la retraite

Intervenants :

D. DURAND, IA-IPR Etablissement et Vie Scolaire

F. ALBERTINI, présidente de la FADBEN - professeur documentaliste

C. GIACOMI, chef d'établissement, LP Le Chatelier, Marseille

M. FRISCH, maître de conférence à l'université de Lorraine

Professeur documentaliste et professeur de discipline de l'enseignement agricole (sous réserve)

J. L. CHARBONNIER, représentant syndical du SNES - Professeur documentaliste chercheur

11h00 – Echanges avec la salle

12h30 – Pause déjeuner

14h00 – Débat animé par M. FRISCH

« Quelles actions possibles ? »

15h30 – Temps associatif ouvert à tous (adhérents et non adhérents)

16h30 – Clôture de la journée

INVITATION DE DERNIÈRE MINUTE !

M. Delgènes ayant inspiré un si joli édit, nous lui avons également écrit pour l'inviter à participer à notre journée associative du 11 décembre et lui donner ainsi l'occasion de réviser in vivo ses préjugés sur les documentalistes !

COLLABORATION AVEC LA RÉGION

Le travail entamé depuis plus d'un an avec la Région sur la reformulation du cahier des charges pour la construction et la réhabilitation des CDI se poursuit. Vous en trouverez un compte rendu complet dans le dernier Médiadoc paru : Médiadoc n°3 Espace d'information, espace de formation.

COMMISSION FAMILLE, EDUCATION AUX MEDIAS

Synthèse du Rapport

« Construire une politique structurée d'éducation aux médias pour tous »

Consultable à cette adresse : http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_-_Propositions_AVD.pdf

Extraits qui nous intéressent particulièrement

"L'éducation aux médias sera assurée au niveau collège et lycée par les professeurs documentalistes dont le rôle pivot serait réaffirmé et la formation aux nouveaux enjeux d'internet améliorée."

"La question des moyens mis en support de cette politique doit être abordée, que ce soit en termes d'équipement des CDI, de généralisation des « tableaux numériques » dans les classes ou concernant les droits d'accès des établissements scolaires aux contenus audiovisuels."

SERVICES MÉDICAUX

Nous nous apprêtons à envoyer une demande aux services médicaux du Rectorat afin de les rencontrer pour réfléchir aux modalités selon lesquelles ils interviennent dans le placement d'enseignants en souffrance sur des postes en CDI.

RÉUNION DE BASSIN DU 04 AU CDDP DE DIGNE, LE 19 OCTOBRE 2009

Les savoirs Info-documentaires

Cette réunion s'est déroulée en 2 temps : intervention de Véronique Augé, puis travail en atelier.

Intervention de Véronique Augé

Une double circonstance était à l'origine de cette journée, d'une part, la tradition d'organiser de temps en temps une journée associative dans les bassins éloignés (04 et 05), d'autre part, la demande du bassin 04, transmise par Patricia Mc Kenzie, documentaliste ressource, de travailler sur les notions info-documentaires.

Véronique Augé intervient au triple titre de professeure documentaliste en collège, enseignante à l'IUFM et membre du bureau de l'ADBEN Aix-Marseille.

Elle rappelle que la FADBEN a travaillé sur les savoir-faire et les étapes de la recherche documentaire (Référentiel FADBEN de 1997) pour jeter ensuite les bases d'une progression (JL Charbonnier) et que la nécessité de faire émerger des repères professionnels (concepts et savoirs) s'est finalement imposée. Un corpus spécifique au domaine de l'information documentation, concepts clés que nous sommes les seuls à travailler pour eux-mêmes, se met en place. Les notions de document, source,

donnée, support d'information, auteur, droit d'auteur, typologie font désormais l'objet d'une didactisation.

TICE, inscription au PAPET des notions enseignées, politique documentaire sont autant de moyens à utiliser pour mettre en oeuvre ces formations.

Le travail en ateliers a porté sur les notions essentielles à enseigner en 6ème et en 2nde ; il s'est appuyé sur le dictionnaire info-documentaire de Pascal Duplessis et Ivana Santonocito (*Savoirscdi*) et la revue de la FADBEN, *Médiadoc* de mars 2007 p. 16 et 17 (regroupement par notions organisatrices : information, document, source, indexation, espace informationnel, recherche d'information, exploitation).

Il en ressort le sentiment d'une dichotomie entre notre souci de transmettre des notions info-documentaires aux élèves et l'ambition des demandes de recherches des professeurs aux élèves, qui nous oblige à aborder superficiellement ces notions.

Réactions des professeurs documentalistes du bassin

Quelques heures ne suffisent pas pour expliciter les notions, écrire une progression, se confronter à la faisabilité, ni approfondir une séquence-type. Mais, le thème des notions en info-documentation étant au cœur des préoccupations des professeurs documentalistes, confrontés quotidiennement à la difficulté du challenge, l'écoute, les échanges et le travail en ateliers ont été intenses.

L'intervenante a été bien perçue, en témoignent huit adhésions ou réadhésions pour l'année 2010 !

NKM À LA JA ?

Nous avons sollicité la venue de Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'état à la Prospective et au Développement de l'économie numérique. En effet, nous espérons qu'elle pourrait introduire notre journée associative, puisque la réflexion que nous menons sur notre métier concorde avec les prérogatives qui lui sont échues. Nous n'avons, à ce jour, pas reçu de réponse.

AUDIENCE AU RECTORAT

Nous avons adressé en septembre une demande d'audience au Recteur, afin de discuter des problèmes rencontrés par les professeurs documentalistes dans notre académie et ceux qui écornent notre statut et la reconnaissance de nos compétences. Rendez-vous nous a été accordé le lundi 9 novembre, où nous avons été reçues par les IA-IPR (MM. Durand et Herrera) durant plus de 2h30 ! Voici le compte rendu des différents points abordés et des réponses que nous avons reçues.

Point sur les postes

ADBEN : Grâce à nos contacts au sein du réseau des bassins, nous avons connaissance de problèmes généraux (gros établissements ne disposant que d'un seul poste budgétaire ; 80% non complétés ; postes non pourvus) et de cas particuliers que nous avons abordé pour souligner les difficultés que cela engendre pour exercer notre métier.

IPR : Ils ont conscience de la raréfaction des personnels, mais celle-ci touche l'ensemble des corps et des disciplines, du fait de la politique de recrutement actuellement menée (non renouvellement d'un fonctionnaire sur deux) et depuis l'instauration de la LOLF. Dans le cas des postes non pourvus, M. Herrera a mis en avant la question du manque d'attrait (notamment dans les départements alpins) où personne ne postule.

Point sur les personnels

ADBEN : Face à un certains cas d'affectation en CDI de personnels non issus du CAPES, nous avons voulu connaître leur point de vue et voir ce qui était fait pour que cela se passe au mieux.

IPR : Ils nous ont assurés de la vigilance qu'ils portent aux dossiers qui leur sont soumis (au titre du handicap, liste d'aptitude, autres services de l'Etat, reconversion et réadaptation). Pour autant, les procédures d'intégration ne suivent pas forcément leur avis, le droit des personnels primant sur la question des compétences. Par ailleurs, ils affirment être conscients des qualités requises pour exercer les fonctions de professeurs documentalistes et s'efforcent de mettre en place les formations nécessaires de ces personnels.

Points transversaux et cas particuliers

1) Affectation des personnels non-certifiés

ADBEN : Ces affectations doivent se faire "en plus" et non "à la place" des certifiés.

IPR : Cela n'arrive que dans le cas où ces personnels ont été validés dans leur parcours de reconversion et sont donc reconnus comme aptes.

2) Postes "gelés" au mouvement

ADBEN : Injustice faite aux certifiés qui souhaiteraient être titularisés sur tel ou tel poste (exemples cette année au Thor (84) ou à Vitrolles (13)) et qui ne le peuvent pas puisqu'ils ont été "réservés".

IPR : Cela est effectivement problématique et ils vont essayer de réfléchir à une autre solution, mais cela provient du décalage entre le calendrier du mouvement intra-académique (juin) et celui des commissions de validation (juillet). Ils sont donc "obligés" de procéder ainsi.

3) Pérennisation de la fonction de "doc ressource"

ADBEN : Qu'en est-il ?

IPR : Le paiement du travail effectué sur l'année 2008-09 devrait être effectif sur la paye de novembre, le problème technique étant réglé. En revanche, pour la suite, il s'agit d'un problème politique portant sur l'utilité du dispositif (ce que personne ne conteste) et sur sa spécificité académique

ne cadrant pas avec le dispositif national. La solution passerait par des vacations payées aux formateurs.

4) Avis des titulaires vs affectation en CDI

ADBEN : Témoignage sur le fait que certains titulaires voient arriver des personnels non formés dans "leur" CDI sans que leur avis ait été sollicité...

IPR : Question délicate qui tient à plusieurs facteurs, décision du chef d'établissement, recherche de la proximité géographique, le fait que potentiellement, tout collègue peut avoir à accueillir quelqu'un... et rappel que le CDI n'appartient à personne.

5) Sconet et problèmes afférents

ADBEN : Problème au quotidien de la gestion particulière des professeurs documentalistes qui ne sont reconnus dans la base Sconet ni comme personnel administratif (sic), ni comme enseignants... et ce que cela engendre comme soucis techniques (nécessité d'une intégration à part dans IACA, Gibii, Correlyce...).

IPR : Ils n'étaient pas au courant de ceci et nous conseillent de contacter la DATSI ainsi que le responsable de Sconet afin de régler la situation.

Point sur la politique documentaire

ADBEN : Nous leur avons demandé où en était ce dossier.

IPR : Ils continuent à intervenir sur ce point dans la formation des chefs d'établissement stagiaires. En revanche, certains titulaires sont encore à sensibiliser et ils y travaillent. Les professeurs documentalistes ont leur rôle à jouer aussi, en se positionnant comme conseiller technique et peuvent utiliser le Conseil Pédagogique pour rassembler l'ensemble de la communauté éducative. Un bilan va être rédigé lors de la clôture du projet académique. Ils évoquent également trois groupes de travail dans lesquels ils interviennent actuellement et qui concernent notre métier :

- **Liaison lycée / université**

- **Amplitude d'ouverture des CDI** = réflexion établissement par établissement des besoins spécifiques des élèves accueillis (≠ ouvrir absolument dans n'importe quelles conditions)

- **Construction d'un parcours de formation en information-documentation** sur le modèle du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations.

ADBEN : Nous avons signalé que la FADBEN travaille depuis longtemps sur ce chantier.

Point sur les manuels scolaires

ADBEN : Etant donné que le dossier est toujours sensible dans bien des établissements, nous avons sollicité l'appui des IPR et envisagé d'autres modalités de gestion.

IPR : Ils sont contre les refus de principe, mais soutiennent le fait que cette tâche ne repose pas uniquement sur nous, sur le modèle du protocole élaboré il y a quelques années. Ils pensent que la généralisation des manuels numériques simplifiera les situations. Ils proposent néanmoins de réfléchir à insérer un commentaire à ce sujet dans le projet documentaire académique.



Participation au séminaire FADBEN

Les 9 et 10 octobre dernier, la FADBEN organisait à Paris un séminaire réunissant environ une cinquantaine de personnes, représentants des différentes ADBEN, formateurs, membres d'autres associations comme l'ADBS ou le GRIDEA. Il s'intitulait : "Enseigner l'information documentation : quels contenus ? Quelles démarches pédagogiques ?" et se proposait donc de nous faire réfléchir aux objets d'enseignement qui peuvent permettre aux élèves de construire leur culture informationnelle.

L'idée de ce séminaire a émergé lors du précédent Comité Directeur de l'association. Celui-ci avait été ouvert sur une intervention stimulante de Nicole Clouet et Agnès Montaigne, formatrices à l'IUFM de Rouen, qui nous avaient présenté la façon dont elles faisaient travailler leurs étudiants. L'approche développée est celle du questionnement sur nos représentations des savoirs à enseigner et nos pratiques d'enseignement. C'est à elles qu'a été confiée la charge d'animer le premier atelier : « Repérer les concepts info-documentaires à enseigner ». Elles ont choisi de nous faire travailler sur l'exemple du livre, comme objet d'apprentissage. A partir d'un corpus de textes envoyés au préalable, nous avons d'abord réfléchi collectivement à une définition possible. Celle-ci posée, nous avons envisagé la transposition didactique qui pourrait en découler, c'est à dire faire la part entre les « savoirs pour soi » et les « savoirs pour les élèves ». Ensuite,

nous nous sommes répartis en ateliers avec pour objectif d'approfondir la question de ce qui vaut d'être enseigné sur le livre.

Le lendemain, Pascal Duplessis a quant à lui proposé des pistes concernant le « comment enseigner ». En effet, cela fait plusieurs années qu'il travaille à l'étude des représentations des élèves pouvant, en info-documentation comme dans les autres champs de connaissance, faire barrage à la construction du savoir. Il lui semble ainsi indispensable de mettre en place des situations d'apprentissages (« situations problèmes ») qui confrontent l'élève à cet obstacle et l'oblige à construire le savoir nécessaire à son franchissement. A partir d'exemples, nous avons tenté de produire des séquences qui épousent cette démarche.

Dans la lignée de l'important travail mené sur la didactisation des notions info-documentaires, le Bureau National a voulu proposer un nouveau cadre pour réfléchir ensemble sur l'appropriation des contenus et les méthodes d'enseignement de ces savoirs. Ces deux journées ont répondu à cette attente et participent d'une recherche de rigueur scientifique nécessaire à la reconnaissance de notre profession.

NB1 : Un compte-rendu plus détaillé et accompagné des travaux réalisés sera rédigé et diffusé par le biais de la FADBEN.

NB2 : L'Adben réfléchit au moyen de transmettre les contenus abordés aux adhérents.

Audience de la FADBEN auprès de M. Erick Roser, conseiller du Ministre aux affaires pédagogiques le 4/11/2009

Trois membres du BN ont rencontré M. Roser pour la question de l'enseignement de l'information documentation dans le cadre de la réforme du lycée. Celui-ci avait une bonne connaissance de notre association et le dialogue a été constructif. M. Roser a présenté les

grandes lignes de cette réforme qui s'étalera sur 3 ans et débutera à la rentrée 2010.

Au cours de la discussion il a évoqué la possibilité d'intégrer le professeur documentaliste au cursus de formation de l'élève par le biais du dispositif "d'accompagnement personnalisé de l'élève". Celui-ci, contrairement à l'accompagnement éducatif en collège serait obligatoire et représenterait un véritable temps d'enseignement. Il aurait 3 fonctions (soutien aux élèves en difficulté, méthode, aide à l'orientation en vue d'un projet

professionnel) et viserait la construction de l'autonomie de l'élève et sa réussite dans l'enseignement supérieur.

Une circulaire de cadrage national est en préparation et sera pilotée par chaque académie.

Suite aux différentes remarques des membres de la FADBEN, M. Roser propose que l'association rédige une contribution à cette lettre de cadrage ce que nous allons faire.

Un compte-rendu développé sera bientôt en ligne sur le site <http://www.fadben.asso.fr/>



Fédération des enseignants documentalistes de l'Education nationale
25, rue Claude Tillier – 75012 PARIS
site : www.fadben.asso.fr mél : fadben@wanadoo.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2010

DATE :

ACADÉMIE d'AIX-MARSEILLE

(En cas de changement d'académie, précisez de quelle académie vous venez :))

Mme ☐ M. ☐ Org. ☐

- ☐ 1^{ère} adhésion
☐ Réadhésion
☐ Réadhésion après interruption

NOM : Prénom :

Mél :@.....

Adresse personnelle :

Code Postal : [][][][][][] Ville :

Pays : Téléphone :

Etablissement :

Collège ☐ Lycée ☐ L.P. ☐ Université ☐ SCEREN ☐ Autre à préciser ☐

Adresse :

Code Postal : [][][][][][] Ville :

Pays : Téléphone :

Statut :

Stagiaire ☐ Titulaire ☐ Contrat ☐ Autre ☐

Montant de la cotisation annuelle : 38 € et 26 € pour les stagiaires

Ce montant comprend l'adhésion à l'association professionnelle et l'envoi des publications de la FADBEN : *Médiadoc* et *La lettre-FADBEN*

Ce bulletin, accompagné de votre règlement, est à envoyer à
ADBEN Aix-Marseille c/ S. Coupé
92 rue Edmond Rostand
13006 Marseille
fadben.aixmarseille@free.fr

**MERCI DE NOUS RETOURNER UNE CONFIRMATION DE VOTRE PARTICIPATION
À LA JOURNÉE PROFESSIONNELLE DU 11 DÉCEMBRE !**

Avant le 1er décembre

par mél : fadben.aixmarseille.fr

ou par courrier à l'adresse de notre trésorière : Stéphane Coupé

92 rue Edmond Rostand - 13006 Marseille

Nom : Prénom :

Etablissement scolaire

Ville :

participera à la journée du 11 décembre au CRDP de Marseille :

• OUI

• NON

Je propose une action :